



Séance du conseil municipal du lundi 2 novembre 2015 à 19h30

N°20/11-2015

Nombre de membres au conseil municipal : 15

Membres présents : 14

Membres ayant donné procuration : 1 – Dominique Fritsch à Gaston Burger

Membres excusés : ./.

Ordre du jour :

1. Adoption du compte rendu de la séance du 5 octobre 2015
2. Ressources humaines :
 - ↪ Mise en place de l'entretien professionnel
3. Rapport sur la qualité de l'eau
4. Approbation du plan de zonage d'assainissement collectif et non collectif du périmètre du bassin de la Souffel
5. Information sur la modification n°3 du SCOTERS
6. Compte rendu des commissions
7. Information sur les dossiers en cours au Sivom
8. Information sur la réunion publique du 24 novembre 2015
9. Organisation des élections régionales
10. Divers :
 - ↪ Organisation du repas des seniors
 - ↪ Plan de formation 2016 des élus
 - ↪ Agenda

Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2451-6 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances. Madame Virginie Adloff, secrétaire de mairie est désignée en qualité de secrétaire de séance.

1 – Adoption du compte rendu de la séance du 24 septembre 2015

Aucune remarque, ni observation n'ayant été formulées, le compte-rendu est accepté à l'unanimité.

2 – Ressources humaines : mise en place de l'entretien professionnel

Délibération N°29/2015 – Unanimité

Le maire rappelle à l'assemblée que l'entretien professionnel est rendu obligatoire pour l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux, en lieu et place de la notation qui est abandonnée et caduque dans toute la Fonction Publique. Ce dispositif concernera tous les fonctionnaires de la collectivité et s'appliquera obligatoirement pour l'évaluation des activités postérieures au 1er janvier 2015. Les modalités d'organisation de l'entretien professionnel sont fixées par le décret n° 2014-1526 du 16 décembre 2014. Le comité technique du centre de gestion dans sa séance du 24 septembre 2015 ayant validé la proposition de délibération du conseil municipal

Entendu l'exposé du maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré comme suit :

Votants : 15 POUR : 15 CONTRE : 0 ABSECTIONS : 0

DECIDE à l'unanimité

- ↪ d'instaurer l'entretien professionnel pour l'évaluation de la valeur professionnelle des fonctionnaires, en lieu et place de la notation à compter du 1^{er} décembre 2015.

3 – Rapport sur la qualité de l'eau

(intervenant : Marcel Fritsch)

Ce rapport met en évidence une eau de très bonne qualité et très faiblement nitratée et correspond à 1 213 179 m³ d'eau vendus.

Prix de l'eau pour 120 m³ (consommation de référence) :

- part fixe : 15,98 € HT
- part variable : 1,05€ HT
- redevance eau potable du périmètre : 1,18€ HT
- prix du service eau potable, redevances agence de l'eau et TVA comprises : 1,96€ TTC

Il est donné lecture du rapport 2014 établi par le SDEA concernant l'eau potable. Il est à noter que le syndicat intercommunal d'adduction de l'eau de Strasbourg-Nord (regroupant 9 communes) a été dissous au 31/12/2014 et remplacé par une commission locale présidée par Marcel Fritsch regroupant les communes de Dingsheim, Griesheim et Pfulgriesheim.

4 – Approbation du plan de zonage d'assainissement collectif et non collectif du périmètre du bassin de la Souffel

Délibération N°30/2015 – 13 POUR, 2 ABSTENTIONS

Le maire présente à l'assemblée le nouveau plan de zonage d'assainissement collectif et non collectif du périmètre du bassin de la Souffel réalisé par le SDEA du Bas-Rhin. En effet, dans le cadre de la loi sur l'Eau du 3 janvier 1992, de la loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006 et du décret n°94-469 du 3 juin 1994 relatifs aux eaux usées urbaines, les communes ont pour obligation de mettre en place un plan de zonage d'assainissement collectif et non collectif. Le plan et l'étude qui en résulte intègrent l'état existant et les développements futurs de la commune. Ce document consiste en une délimitation dans le périmètre de la commune d'une part, des zones dans lesquelles les eaux usées seront collectées et traitées de manière collective et d'autres part, des zones dans lesquelles elles seront traitées par des systèmes d'assainissement non collectif.

Il est à noter que la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des infrastructures collectives d'assainissement situées sur le territoire de la commune de DINGSHEIM relève depuis le 1er janvier 2008, non plus du Sivom « La Souffel » mais du SDEA du Bas-Rhin, de même que la compétence de contrôle, d'entretien et d'exploitation des ouvrages de traitement, la compétence étude ainsi que la gestion des abonnés. Depuis ce transfert dit « complet » de la compétence assainissement, le SDEA assure aussi bien l'exploitation des installations que les investissements nouveaux qui s'avèrent nécessaires pour assurer l'ensemble du service. Dans ce cadre, les règlements de services d'assainissement collectifs et non collectifs du SDEA sont applicables dans le périmètre du bassin de « La Souffel ».

Entendu l'exposé du maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré comme suit :

Votants : 15 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSECTIONS : 2 (Philippe Kretz et Andrée Briffoteau)

DECIDE

- ↳ d'approuver plan de zonage d'assainissement collectif et non collectif du périmètre du bassin de la Souffel établi par le SDEA du Bas-Rhin

5 – Information sur la modification n°3 du SCOTERS (Schéma de Cohérence Territoriale de la région de Strasbourg)

Le territoire du SCOTERS comprend 138 communes regroupées au sein de 10 intercommunalités dont l'Eurométropole de Strasbourg. La population concernée s'élève à un peu plus de 600 000 habitants. Le SCOTERS a été approuvé en 2006. Il est proposé de faire évoluer aujourd'hui le contenu du volet commercial du SCOTERS, afin de répondre aux besoins liés à l'augmentation de la population et prendre en compte l'évolution des comportements d'achats.

6 – Compte rendu des commissions

- ↳ **Urbanisme** (intervenant : Gaston Burger)
Une réunion de la commission est à organiser si possible avant fin d'année.
- ↳ **Cadre de vie** (intervenante : Andrée Briffoteau)
→ Mise en place des décorations de Noël à la mairie : vendredi 27 novembre

7 – Information sur les dossiers en cours au Sivom

(Intervenant : Joseph Arenas)

- ⇒ Ressources Humaines : Un agent technique en charge du ménage à l'école maternelle a demandé à bénéficier d'une année sabbatique. Un autre agent technique travaillant 4h par semaine à Dingsheim et 24h par semaine au Sivom, a sollicité le Sivom pour effectuer l'ensemble de ses heures au Sivom, en démissionnant de la commune. Elle continuerait néanmoins, dans l'immédiat, à faire ses tâches à la mairie de Dingsheim en fonction des besoins et ses heures serait facturées au réel à la commune. Le Sivom délibérera sur cette demande lors de son prochain comité directeur.
- ⇒ Projet : Le dossier concernant les travaux énergétiques à l'école élémentaire va être réactivé.
- ⇒ Ancienne décharge : Un solde de tout compte va être adressé à la SATER, société en charge de la renaturation de l'ancienne décharge. Fin 2015, cette vocation sera définitivement terminée.
- ⇒ Associations : Le travail portant sur la révision des tarifs appliqués aux associations pour l'utilisation des locaux syndicaux est en cours d'achèvement. Dès que le Sivom les aura validé, une présentation détaillée sera faite aux conseillers, afin qu'ils puissent prendre connaissance des nouveaux tarifs.

8 – Information sur la réunion publique du 24 novembre 2015

Le maire indique qu'il fera une information sur l'état des finances de la commune, sur les projets à venir (voirie rue de la Chaîne et mise en conformité de la salle la Grange), que Joseph Arenas fera une présentation sur ce qu'est le Sivom et s'en suivra les questions/réponses avec la salle.

9 – Organisation des élections régionales

Chaque conseiller est invité à s'inscrire sur le tableau des permanences en vue de l'organisation des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015. Afin de permettre une rotation dans le planning, il est demandé aux conseillers de changer son créneau horaire par rapport au 1^{er} tour. Les tableaux récapitulatifs seront transmis à l'ensemble des conseillers par mail.

9 – Divers

✚ Organisation du repas des séniors (intervenante : Andrée Briffoteau)

- ⇒ Préparation de la salle pour le repas des aînés après le Saint Nicolas aux écoles : vendredi 4 décembre
- ⇒ Le choix du traiteur et des décorations de tables, ainsi que l'organisation du repas ont été définis conjointement avec la commission de Griesheim. Seront disposées les tables de 10 personnes en carré et le traiteur retenu est Schwoob. Un courrier d'invitation identique aux deux communes et signé par les deux maires sera envoyé aux séniors. Le rendez-vous est fixé à 11h au centre culturel le samedi 5 décembre.

✚ Plan de formation 2016 des élus

Le programme des formations proposé par l'association des maires du Bas-Rhin à l'intention des élus est distribué aux conseillers.

✚ Agenda

- ⇒ 3/11 : conseil d'école
- ⇒ 6/11 : conseil municipal des jeunes
- ⇒ 24/11 : réunion publique au centre culturel
- ⇒ 4/12 : Saint Nicolas aux écoles
- ⇒ 5/12 : repas des séniors
- ⇒ 6/12 : 1^{er} tour des élections régionales de 8h à 18h
- ⇒ 7/12 : conseil municipal

Séance close à 21h50

Ont signé le registre tous les membres présents ou représentés :

Gaston BURGER	Joseph ARENAS	Gisèle BERBACH	Christian BILLER	Fabienne BREYEL
Andrée BRIFFOTEAU	Audrey BURGER-VOGT	Sébastien EYDER	Véronique FORGET	Dominique FRITSCH <i>Procuration à Gaston Burger</i>
Marcel FRITSCH	Benoît HAETTINGER	Philippe KRETZ	Virginie MERKLE	Véronique SCHALLER